



Production d'énergie
et e-mobilité



Le +
infos PV & IRVE

Photovoltaïque et mobilité électrique : 2 piliers de croissance durable pour les électriciens

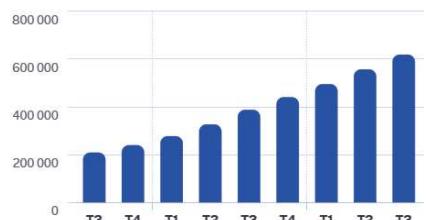
Alors que le secteur du bâtiment n'en finit pas d'être en crise, les marchés PV et IRVE sont soutenus par la réglementation, par la demande client et devraient rester dynamiques au moins jusqu'en 2030. **C'est une tendance de long terme et une opportunité à ne pas laisser passer pour la filière.**

L'adoption des véhicules électriques ne sera pas massive et immédiate mais elle est irrémédiable. Couplée à de la production photovoltaïque elle permet de maîtriser sa facture énergétique pour 7 français sur 10, d'autant plus que les recharges se font majoritairement à domicile.

L'installation de panneaux solaires sur les toitures résidentielles en France est encore timide en comparaison de nos voisins européens mais c'est une opportunité : **il reste l'essentiel à faire.**

Les électriciens ont un rôle clef à jouer dans l'installation en toute sécurité de ces éléments de puissance. C'est d'autant plus vrai qu'ils sont connectés et doivent interagir avec les autres équipements électriques de la maison pour consommer l'électricité lorsqu'elle est disponible. C'est bien le cœur de métier des électriciens.

Evolution du nombre d'installations photovoltaïques en autoconsommation individuelle et de la puissance installée



+74 % Evolution de la puissance installée photovoltaïque en autoconsommation individuelle

Source : Enedis Open Data au 30.09.2024

Evolution du nombre de points de charge de véhicules électriques installés en France



+22 % Evolution des installations IRVE sur le marché résidentiel

Sources : Greve (points de charge « accessible au public »), Estimation Enedis (points de charge « résidentiel » et « société ») – au 30.09.2024

Le +
PV novice !

N'attendez pas pour vous lancer !

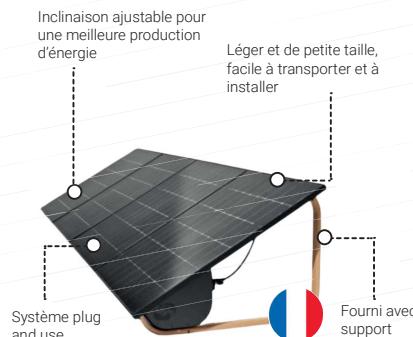
Démarrez par des ventes additionnelles et complémentaires à votre activité sans assurance certification préalable. Prenez le réflexe de proposer du PV. **AUTOCONSUMMER 70 à 80 % de sa production est possible.**

Point réglementation

Jusqu'à 3 kWc (6 panneaux), aucune déclaration administrative à faire si on reste inférieur à 1m80, ni consuel.

DÉCLARATION CACSI : Le client doit informer le gestionnaire du réseau qu'il a installé un équipement de production d'énergie photovoltaïque. Purement déclaratif, cela se fait en 2 minutes, sur Enedis Connect.

La nouvelle norme NF C15-100 applicable en 2025 encadre l'installation de sources de production d'électricité. L'ajout d'un générateur PV sur un circuit existant crée un risque de surintensité important, non protégé et dans la durée. Ceci représente danger important qui nécessite de créer un circuit dédié avec une protection adaptée.



Pack Novice DUALSUN

- Un panneau solaire pliable prêt-à-brancher
- Design haut de gamme / montage vertical possible
- Pas de Consuel, d'autorisation admin, pas de décennale PV

Composition

08259000041	Preasy : le panneau solaire pliable
08259000076	Alimentation Preasy avec boîtier de suivi
08259000077	Kit de lestage Preasy
08259000078	Rallonge alimentation Preasy
08259000079	Prise 220V Preasy
08259000073	Interconnexion Preasy

Combien de modules PV installer selon vos équipements



Talon de consommation

Installation
1 module 30° Sud-Est
1 module 30° Sud-Ouest

Disposition optimisée
pour produire toute la
journée.



Charge de voiture électrique sur prise renforcée

Installation
4 modules plein Sud

Utilisateur garé en journée
à domicile. Utiliser une
prise connectée pour
programmer la charge.



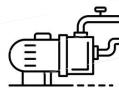
Chauss eaux électrique 100L 1kW

Installation
2 modules plein
Sud



Chauss eaux électrique 300L 2 à 2,5kW

Installation
2 modules plein
Sud



Pompe de filtration piscine

Installation
2 modules plein
Sud

Programmer avec une horloge entre 10h00 et 16h00
(ou utiliser un routeur solaire).